



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 14 mars 2023

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de l'Economie** concernant **les flux migratoires**.

Le Luxembourg connaît des flux migratoires conséquents depuis de longues années. Cependant, peu d'informations sont disponibles sur la durée de séjour de personnes arrivant au Luxembourg.

Le solde migratoire (le nombre des arrivées déduit du nombre des départs) des dernières années correspond à peu près à la moitié du chiffre des arrivants. Le solde migratoire est donc un indicateur, certes très utile, mais il ne renseigne pas sur le profil des personnes quittant le Luxembourg.

L'émigration constitue néanmoins une dimension à considérer dans le cadre des politiques à mener pour favoriser la cohésion sociale et la culture du vivre-ensemble en général, et plus particulièrement dans le cadre des travaux parlementaires en cours, notamment du projet de loi relative au vivre-ensemble interculturel.

Je me permets de poser les questions suivantes dans ce contexte à Monsieur le Ministre :

- 1) **Parmi les personnes qui arrivent au Luxembourg comme résident.e.s régulie.è.r.e.s, combien séjournent encore au Luxembourg au bout de 1, 2, 3, 4, 5 et plus de 5 ans?**
- 2) **Monsieur le Ministre peut-il fournir plus d'informations sur les caractéristiques démographiques (âge, sexe, nationalité et durée de séjour) des personnes ayant quitté le Luxembourg par année d'émigration ?**
- 3) **Monsieur le Ministre dispose-t-il d'informations sur les pays dans lesquels les personnes quittant le Luxembourg émigrent ? Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre peut-il fournir la proportion des personnes retournant dans le pays où elles ont résidé avant de venir au Luxembourg, ainsi que celle des personnes émigrant dans un autre pays ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Charles MARGUE
Député